

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 51 (1973)

Heft: 8

Artikel: Causons "polypores" (VII)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-937003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Causons «polypores» (VII)

Tout d'abord, nous devons justifier l'utilisation d'un néologisme dans notre précédent article:

Basidiome, n. m. francisation de basidioma (angl.). Terme introduit par Steyaert (*Persoonia* vol. 7, part 1: 60, 1972): «en corollaire à la ré-introduction par van Brummelen (1967) du mot ascome – et qui apparaît le plus approprié pour ce qui est référencé comme fructification, carpophore, ou sporophore, etc.; toutes ces dénominations sont ouvertes à quelque critique, les deux premières étant les moins appropriées, car il n'y a certainement pas d'analogie avec la fructification phanéro-gamique. ... Le terme sporophore s'applique à n'importe quelle hyphe portant une spore, comme cela a lieu avec les *Fungi imperfecti*. Basidiome a une application beaucoup plus restreinte car il est à utiliser uniquement en connection avec des Basidiomycetes.» (Traduction de l'anglais.)

Formes

Nous pensons que dès que la Suisse aura été suffisamment explorée, nous pourrons compter environ 200, peut être 250, espèces de polypores pour notre pays alors que nous avons de fortes raisons d'estimer le nombre de bonnes espèces dans le monde entier à environ 3000.

Ce n'est donc pas le nombre d'espèces de polypores dans notre pays qui peut rendre difficile l'étude de ce groupe. C'est bien plutôt le nombre quasi illimité de formes que peuvent adopter les basidiomes des polypores placés par Bondarzew & Singer (*Annal. Mycol.* 39: 48–65, 1941) dans les *Polyporaceae*, à l'exception du genre *Polyporus*.

Pensons par ex. à un polypore commun de chez nous, l'*Heterobasidion annosum* (Fr.) Bref. = polypore annuel. Sa forme normale est de dimidiée à effuso-réflexe ou étalée-réfléchie. Mais on peut aussi le rencontrer en console, ou avec un semblant de stipe, ou complètement résupiné, c'est-à-dire sans stipe, ni chapeau. Pour comparer, que dirions-nous si des espèces d'*Agaricales* se présentaient tantôt sous leur forme connue: chapeau sur stipe plus ou moins central, tantôt seulement avec le chapeau accolé au support, sans stipe, et, pour comble, tantôt seulement avec des lamelles poussant de bas en haut avec, peut-être, une trame entre lamelles et support? Combien faudrait-il changer nos clefs de détermination? et encore plus si nous considérons que dans la plupart des cas la couleur des spores ne peuvent pas servir de base pour la détermination des polypores.

Si, bien souvent, la forme d'un polypore est le résultat de son adaptation aux conditions dans lesquelles il croît, il y a dans chaque espèce des formes plus fréquentes, plus classiques, utilisées dans les clefs et les descriptions et dont il est recommandable d'en connaître la dénomination et l'esquisse.

Les explications suivantes nous permettront aussi de n'indiquer à l'avenir dans nos descriptions sous «formes» que les dénominations générales, pour autant qu'elles soient traitées ci-dessous, donc, par ex., en ne mentionnant plus la corrélation de la forme avec l'endroit du support. Nous n'indiquons pas les formes stipitées qui seraient les mêmes que celles des *Agaricales*. D'autre part, pour avoir un ensemble,

nous devons reprendre certaines formes déjà traitées succinctement dans des numéros précédents de cette série. Nous ne prétendons nullement que cet ensemble soit complet : il n'embrasse que les formes les plus générales des polypores de chez nous : conchoïde (all. muschelförmig; angl. conchate, shell-shaped), fig. 14, 14 a; en forme de conque, d'une moitié d'un bivalve. Dans ce cas la surface du chapeau est très convexe, bombée, et la surface de l'hyménium se présente un peu concave, les pores sont souvent en retrait par rapport au bord du chapeau. Ici il ne faut pas se représenter la forme trop idéale d'un pecten, mais plutôt celle d'une moule avec toutes les variations que peuvent avoir les basidiomes d'un polypore.

Exemple de temps à autre : *Phellinus conchatus* (Pers. ex Fr.) Quél. = phellin du saule.

confluent latéralement (all. reihenförmig; angl. laterally connate), fig. 15; qui forme une rangée longitudinale, parfois les chapeaux individuels sont si concrètes qu'on croit ne voir qu'un basidiome très allongé.

Exemple : *Gloeophyllum sepiarium* (Wulf. ex Fr.) Karst. = «lenzites» des haies.

console (en -) (all. konsolenförmig; angl. bracket), fig. 6; voir dans le Petit Larousse la figure de la console de balcon. La surface du chapeau est plus ou moins plane, et les tubes sont décourants. Basidiomes croissant à la surface latérale du support. Nécessairement épais au point d'attache.

Exemple : la plupart des basidiomes de *Daedalea quercina* (L.) ex Fr. = dédalée du chêne.

dimidié (all. halbkreisförmig; angl. dimidiate), fig. 8; en demi-cercle. C'est la forme la plus courante et aussi le terme le plus employé. Dans ce cas, le polypore n'est pas stipité, sa surface d'attache est large, et son support est plus large, car s'il ne l'était pas, le polypore, au lieu de ne pouvoir former qu'un demi-cercle, pourrait continuer de croître également des deux côtés de la surface d'attache, de façon à devenir réniforme, soit de la forme d'un rein.

étalé-réfléchi ou effuso-réflexe (all. herablaufend-abgebogen; angl. effused-reflex-ed), fig. 9; résupiné ou étalé sur le support, généralement à sa surface latérale (avec pores à la surface, et trame entre pores et support), puis partie supérieure recourbée et projetée en avant de façon à former un chapeau.

Exemple : *Datronia mollis* (Sommerf.) Donk.

flabelliforme (all. fächerförmig; angl. flabelliform, fan-shaped), fig. 2; du latin flabellum, éventail, soit en éventail. Ne pas nécessairement penser à un éventail rigide, mais à un qui peut légèrement se courber.

Exemple : certains basidiomes de *Polyporus squamosus* (Huds. ex Fr.) Fr. = polypore écailleux.

imbriqué (all. dachziegelig; angl. imbricate, overlapping), fig. 12; posé comme des «briques», comme des tuiles d'un toit. Les basidiomes sont plus ou moins l'un sous l'autre, bien souvent réunis à la surface du support par un subiculum.

Exemple : de nombreux basidiomes de *Bjerkandera adusta* (Willd. ex Fr.) Karst. = polypore brûlé.

mérismoïde (all. mehrhütig, vielhütig; angl. merismoid), fig. 3; du grec merismos, part, division, répartition. Partie principale qui se divise en plusieurs petits chapeaux.

Exemples: *Grifola umbellata* (Pers. ex Fr.) Pil. = polypore en ombelle qui a les chapeaux bien formés;



Grifola frondosa (Dicks. ex Fr.) S. F. Gray = polypore feuillé, qui, dans toutes ses divisions et subdivisions ressemble bien souvent à un fouilli de chapeaux et demi-chapeaux spatulés.

ongulé (all. hufförmig, angl. ungulate), fig. 1 et 1 a; en forme de sabot. Penser au sabot des mammifères ongulés, tels que le cheval. La surface du chapeau descend abruptement et diagonalement du point d'attache supérieur au bord du chapeau, donc au point le plus jeune du basidiome. Dans un tel cas la surface des tubes est plus ou moins plane. C'est la forme la plus fréquente des polypores pérennes non stipités et croissant à la surface latérale ou parfois même inférieure du support. Basidiomes épais.

Exemple: *Fomes fomentarius* (Fr.) Kickx = amadouvier.

orbiculaire (all. kreisförmig; angl. circular), fig. 10; chez B & G arrondi en parlant de la surface des chapeaux des *Albatrellus*, *Polyporus*. Autrement, pour toute forme ronde, que ce soient des chapeaux ou des résupinés.

Exemple: *Coriolus hirsutus* (Fr.) Quél. = coriole ou polypore hérissonné s'il peut pousser dans de bonnes conditions à la surface horizontale du support.

pulviné (all. kissenförmig, polsterförmig, angl. pulvinate, cushion-shaped), fig. 13; du latin pulvinus, coussin, soit de la forme d'un coussin. Surtout à la surface horizontale d'un support. Souvent les basidiomes sont relativement épais et ne produisent que des tubes pas très développés.

Exemple: *Gloeophyllum odoratum* (Wulf. ex Fr.) Imazeki sur surface horizontale du support.

réniforme (all. nierenförmig; angl. reniform, kidney-shaped), fig. 4; en forme de rein. Un cas: le basidiome dépasse en largeur le support, et peut se développer des deux côtés en arrière du point d'attache. Autre cas: le basidiome est ou normalement stipité pour l'espèce, ou forme un semblant de stipe, ce qui lui permet de développer également les deux côtés du chapeau un peu en retrait, de façon à former un rein. S'il y a stipe, celui-ci est nécessairement latéral.

Exemple: *Polyporus mori* Pollini ex Fr. = polypore alvéolaire.

résupiné (all. resupinat; angl. resupinate) fig. 7 et 7 a; du latin resupinus, couché sur le dos. Étalé sur le support, sans chapeau ni stipe, donc avec les pores en avant et, entre pores et support éventuellement trame et peut-être aussi cortex («croûte»). L'on distingue entre les véritables résupinés qui n'ont jamais tendance à former de chapeau, et les formes résupinées d'espèces qui, généralement, se présentent sous forme piléique. La plupart des espèces piléiques des *Polyporaceae* non terrestres, à l'exception du genre *Polyporus* sensu stricto, forment de temps à autre des basidiomes résupinés par suite de leur situation sur le support: on les remarque seulement moins qu'un chapeau bien formé, d'autant plus qu'alors ils se trouvent à la surface inférieure du support, ou dans des fissures, soit à des endroits peu appropriés au développement d'un chapeau.

Exemple: *Phellinus punctatus* (Fr.) Pil. (sans cortex). (Résupiné pur).

triquête (all. mit dreieckigem Querschnitt; angl. triangular in section), fig. 5; la surface du chapeau descend abruptement comme chez la forme ongulée, et les

tubes sont fortement décurrents comme chez les exemplaires en console. De tels basidiomes sont nécessairement très épais à la surface d'attache.

Exemple: certains basidiomes de *Gloeophyllum odoratum* (Wulf. ex Fr.) Imazeki à la surface latérale du support.

turbiné (all. kreiselförmig; angl. turbinate), fig. 11; en forme de toupie, ou de cône renversé, donc la pointe repose sur le support.

Exemple: *Daedaleopsis tricolor* (Bull. ex Mér.) B & S sur la surface plus ou moins horizontale du support peut prendre une telle forme.

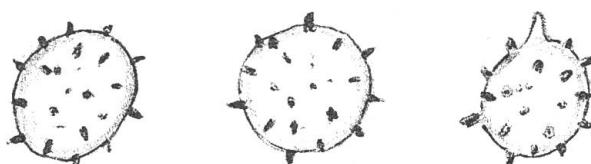
Les esquisses ne représentent que des formes et non pas des espèces même si ces formes ont été prises de la réalité. Elles ne sont pas à une échelle commune.

Un polyporiste

Pilzbestimmungsaufgabe: Wer kennt diesen Täubling?

Von Hansueli Dietiker, Rupperswil

Am 13. Juli 1968 lag auf unserem Bestimmungstisch ein interessanter Täubling, der nicht eindeutig bestimmt werden konnte. Wir wollen versuchen, anhand der damals notierten Beobachtungen uns auf eine Art festzulegen. Da lediglich ein Restchen Sporenstaub aufbewahrt wurde, können bei den mikroskopischen Angaben nur Sporenform, -grösse und -struktur angegeben werden.



Sporen, $\times 2000$.

Nachfolgend die Beschreibung des Täublings:

Hut: 5–6,5 cm, sehr dünnfleischig, am Rand bis halb hinein nur häutig, niedergedrückt, in der Mitte schwache Vertiefung von etwa einem Zentimeter Durchmesser, graubraun, gegen die Mitte dunkler werdend, schmierig, bis 1,5 cm hinein stark höckerig gerieft, diese Riefung noch höckerig quergerieft, Huthaut bis zur Vertiefung abziehbar.

Lamellen: nicht untermischt, jedoch in Stielnähe oft gegabelt, normal stehend bis fast entfernt wirkend am Rand, in Stielnähe gedrängt, Rücken dicker als Schneide; auf dem Grund alle 1–1,5 cm eine Querverbindung (Anastomose); je nach Lichteinfall weiss oder creme bis blass bräunlich, an Schneide und Fläche einzelne braune Flecken, Schneide ganzrandig.

Stiel: 5–6 cm lang, 13 mm dick, weiss, ausgestopft, berindet, von unten her bräunend, unter Lupe fast netzartig gezeichnet und glimmerig bereift; Stielfleisch weiss, in der Basis schwach bräunend.